

ECOLE DE LA CHAMBRE SYNDICALE

de la couture parisienne

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Professionnelle Continue N° EXISTENCE : 11750071375
 SIRET 77567164700045
 119, rue Réaumur 75002 Paris
 Tel : 01 42 61 00 77 – Fax 01 42 86 89 42 – fc@modeaparis.com

Photo

VOUS

NOM	_____	N° Sécurité Sociale	_____
Prénom	_____	Nationalité	_____
Né(e) le	_____		_____
N° Rue	_____	Ville	_____
Code Postal	_____	Email	_____
Tél fixe	_____	Tél portable	_____
FONCTION _____			

VOTRE EMPLOYEUR

VOTRE EMPLOYEUR	_____		
NOM ou RAISON SOCIALE	_____		
Adresse	_____	Ville	_____
Code Postal	_____	Tél	_____
Email	_____	Code APE	_____
Siren	_____	N° TVA intracommunautaire	_____

STAGE SELECTIONNE

Intitulé	_____		
Début	_____	Fin	_____

FACTURATION

Adresse de facturation	_____		
Nom, prénom du responsable de la formation	_____		
Email	_____	Tel	_____
Nom et adresse de l'OPCA	_____		
	_____	Tel	_____
Nom du responsable de la facturation	_____		

Montant de la formation	Montant de l'acompte	Versé le :
	500 euros	-----
"Je déclare avoir pris connaissance des modalités financières et des conditions d'inscription du présent document."		Espèces <input type="checkbox"/> Chèques <input type="checkbox"/>
		Virements <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Le règlement sera effectué par l'OPCA <input type="checkbox"/>		
Signature du stagiaire, précédée de la mention "lu et approuvé"		
Fait à	Le	
Signature		

Un acompte de 500€ par stage est exigé à l'inscription. Cet acompte reste acquis à L'ECSCP en cas d'annulation.
 Toute annulation faite 3 semaines avant la date de début du stage entrainera la facturation de 50% du coût du stage.
 Toute annulation moins de 5 jours avant la date de début du stage entrainera la facturation totale du coût du stage.
 Lors de l'inscription, le stagiaire s'engage pour la durée du programme. En conséquence, tout programme commencé est entièrement dû.
 En cas d'abandon en cours du programme, le règlement des sommes restant dues devient immédiatement exigible.
 Le maintien du stagiaire dans son stage est subordonné au strict respect des conditions de paiement telles que définies lors de l'inscription.
 Dans le cas où un titre de paiement émis au profit de ECSCP ne serait pas honoré, les frais divers liés à l'impayé seraient facturés au stagiaire.
 Les frais relatifs aux virements bancaires sont à la charge du stagiaire.
Report d'inscription. Le report d'inscription sur la session suivante ne pourra être accepté qu'en cas de maladie / accident entraînant une incapacité physique, *et sous réserve d'en fournir les justificatifs à l'école.* La demande de report doit être effectuée au minimum 1 mois avant la date prévue.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopie de la carte d'identité
 1 photo d'identité
 Un curriculum vitae

Les règlements sont effectués par chèque à l'ordre de l'E.C.S.C.P ou par virement bancaire à l'aide des coordonnées bancaires figurant ci-dessous

BNP PARIBAS - ILE DE FRANCE INSTITUTIONS

RIB

30004 - 00815 - 00003247020 - 22

IBAN

FR76 - 3000 - 4008 - 1500 - 0032 - 4702 - 022